

Il y a aussi une proposition sur ce que peut faire le gouvernement. Il peut reconnaître qu'il a commis des erreurs dans le passé mais qu'il va mettre fin à cette concentration du pouvoir, notamment à l'absorption d'institutions financières. Le gouvernement peut dire que tout en ayant commis des erreurs dans le passé il garantira les décisions acquises mais que désormais il ne permettra plus cette concentration du pouvoir.

Nous craignons ici—et je pense là parler, comme d'autres le feront, au nom de tous les députés—que le Canada n'ait rien à gagner avec cette affaire si la ministre d'État aux Finances autorise la prise de contrôle. Mon collègue, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), le président du comité des finances et des affaires économiques a dit qu'Imasco s'achetait une banque. Ce sont ses propres paroles. C'est quelqu'un de réfléchi, qui connaît bien le système. Il comprend ce qui se passe et il dit que la société se paie une banque.

En ce qui concerne l'offre d'acquisition de Genstar par Imasco, ce qui nous inquiète c'est que ce soit la première fois depuis que le comité des finances a étudié en détail les conséquences d'une telle acquisition, qu'une offre de ce genre est faite. Monsieur le Président, je n'ai pas à vous rappeler car vous savez fort bien que la société Imasco est l'un des grands distributeurs de tabac au Canada. Elle détient Imperial Tobacco. Elle exploite également plus de 2,000 établissements de restauration-minute aux États-Unis. Elle est aussi propriétaire de Shopper's Drug Mart qui compte 415 magasins au Canada. Elle détient et exploite 800 établissements de People's Drug Stores aux États-Unis. Elle possède et gère 460 points de vente de tabacs, cadeaux et journaux, au Canada et ailleurs. Elle se prépare maintenant à fusionner avec Genstar Corporation, si son projet se réalise.

● (1540)

Cette dernière entreprise exploite des services maritimes comprenant 50 remorqueurs et 250 barges sur la côte ouest. Elle exploite aussi plusieurs établissements industriels dont 59 au Canada et aux États-Unis. Elle est aussi présente dans le ciment en vrac, possédant une centaine de fabriques aux États-Unis et au Canada. Elle est aussi présente dans l'immobilier sans compter sa participation de 10 p. 100 dans Gordon Capital Corporation, le courtier le plus dynamique de Bay Street. Cependant, la principale raison qui l'incite à racheter la société Genstar, c'est qu'elle détient Canada Trust, la sixième institution financière en importance au Canada. C'est une entreprise plus importante que bien des banques. Son avoir la place au rang des cinq principales banques au Canada. Dernièrement, Canada Trust a fait paraître des annonces dans nos quotidiens et nos journaux régionaux affirmant qu'elle est l'une des principales institutions financières au Canada.

À toutes fins pratiques, Canada Trust est une société bancaire. C'est une importante institution financière qui offre à peu près les mêmes services que les banques. Si la fusion se réalise, la société Imasco détiendra le contrôle de cette banque. Et nous nous inquiétons des conséquences, notamment des transactions entre initiés, une réalité qui n'est pas inconnue étrangère au Canada.

Rapports de comités

Aujourd'hui même, je me suis entretenu avec des représentants du département des assurances qui m'ont parlé d'entreprises dont je ne peux révéler les noms. Ils ont parlé d'une société de fiducie qui a consenti un prêt à une certaine compagnie. La compagnie parente de la société de fiducie en question s'est servie de renseignements internes obtenus auprès de la première succursale de fiducie pour établir si cette compagnie emprunteuse constituait une bonne acquisition. Elle s'est dépêchée ensuite d'en faire l'acquisition. Dieu merci, le Département des assurances surveillait le dossier. Il s'est rendu compte que c'était une opération d'initiés et il a ordonné à la compagnie parente de se départir de la compagnie qu'elle venait d'acquérir. C'est un bel exemple d'un service gouvernemental qui s'acquitte efficacement de ses fonctions. Je n'ai cité qu'un exemple parmi tant d'autres.

Je n'ai pas à rappeler aux députés la cause Leonard Rosenberg. Ses trois compagnies, la Greymac Credit, la Greymac Trust et la Greymac Mortgage se vendaient mutuellement des immeubles au profit personnel de M. Rosenberg. Cette histoire dépasse l'objet de mon propos, mais il n'en demeure pas moins qu'elle constitue l'un des exemples les plus flagrants d'opérations d'initiés depuis des années.

Je me permets de citer, après tant d'autres, les propos suivants de M. Merv Lahn, président-directeur général et président de Canada Trust:

Je ne tiens pas à décrire par le menu détail toutes les tractations financières nébuleuses de ceux qui décident de piller un établissement financier, mais c'est bien ce qui se produit.

Il a poursuivi ensuite en parlant de l'intérêt personnel et des conflits d'intérêts dans les termes suivants:

Ils prétendent tous qu'une telle chose ne se produira pas au sein d'une grande société. Mais les propriétaires de telles sociétés ont-ils jamais été acculés au mur lors d'une conjoncture particulièrement difficile? Ont-ils jamais été mis à l'épreuve? La réponse est non.

Je rappelle encore qu'au comité des Finances, on a répété maintes fois que l'intérêt personnel ne présentait guère de risques quand la conjoncture est favorable, mais en périodes difficiles, lorsque la concurrence est vive et impitoyable, on utilisera effectivement de tels renseignements.

Les députés ne doivent pas oublier quel genre d'activités pratique Trilon ces derniers temps. Elle démontre bien le genre d'erreur commise naguère lorsqu'on a permis à deux sociétés financières de travailler la main dans la main. Trilon s'est dotée d'un programme intitulé «Share With The Leaders». Aux termes de ce programme, elle donne des actions à ses employés qui acceptent d'acheter les produits d'une compagnie parente. En guise d'exemple, un employé qui ouvre un compte courant à la Royal Trust reçoit des actions pour une valeur de \$20. S'il vend une maison de \$100,000 par l'entremise de la société Royal-Lepage Limitée, il a droit à \$375 d'actions. Il y a maintenant un nouveau régime. L'idée est de familiariser les employés de Trilon avec les produits de Trilon. Ce mois-ci, le programme doit être étendu aux employés qui envoient des clients sérieux à une entreprise associée. Autrement dit, l'employé qui fournit des clients à une entreprise de la famille reçoit des actions en récompense.